



## CAPL du 23/06/2015

en formation restreinte élargie

(Dans cette configuration, les représentants des personnels ayant voix délibérative sont les titulaires et suppléants du grade concerné par l'ordre du jour : AAP1)

### COMPTE-RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### REVISION DE NOTATION

Représentants de l'administration :

M. DEFAYS, M. RAYMON et Mme GLISE

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. BETAÏLLE (T), M.MAYNARD (S)

Solidaires - Finances Publiques : M. GRIFFAULT (T) et M. REZZIOUI (T)

FO : Mme SERVANS (T) en remplacement de Mme MONTPARLER

Mme JBIRANE et FO assurent respectivement les fonctions de secrétariat et le secrétariat adjoint.

#### 1/ Approbation du procès verbal de la CAPL du 17 septembre 2013 (recours en révision de notation)

Sans observation, le P.V. est approuvé :

VOTE : POUR 5 (3 Administration, 2 CGT), ABSTENTION 1 (FO)

#### 2/ Examen d'une demande de recours en révision de notation au titre de la gestion 2014 – AAP1ère classe.

Mme GLISE indique que la réserve est d'un mois.

M. DEFAYS présente et commente le seul recours formulé. Il porte sur les appréciations littérales, le tableau synoptique et une réduction d'ancienneté. Il propose de maintenir les appréciations littérales, de ne pas modifier le tableau synoptique et de consommer la réserve en attribuant la réduction d'ancienneté d'un mois.

Les représentants de l'administration ont voté unanimement POUR ces 3 propositions.

Les représentants du personnel (2 CGT, 1 FO) se sont prononcés CONTRE les 2 premières propositions et POUR la dernière.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 15h00.

Gérard BETAÏLLE, Joël MAYNARD